

Présents : Michel Blanc (président), André Rodrigues (trésorier), Robert Cazala (secrétaire), Marie Graciet (vice-présidente), Georges Bordenave (Trésorier adjoint),

Excusés : Christian Ladet, Pierre Gil (vice-président)

14 procurations : Méningaud Jean-Michel, Provendier François, Desor Guy, Loubière René, Pérez Gérard, Declercq Geneviève, Trotignon Annie, Boisse Daniel, Herranz Thierry, Deba Alain, Douet Jacques, Geslin Michel, Séris Hélène, Wintenberger Hugues

8 personnes venues assister à l'AG : Arlette Gineste, Fleygnac Philippe, Prévot Martine, Naudin Jean-Claude, Dubost Roger, Mekel Hans, Dauphin Jean-Louis, Tolsan François

Ordre du jour :

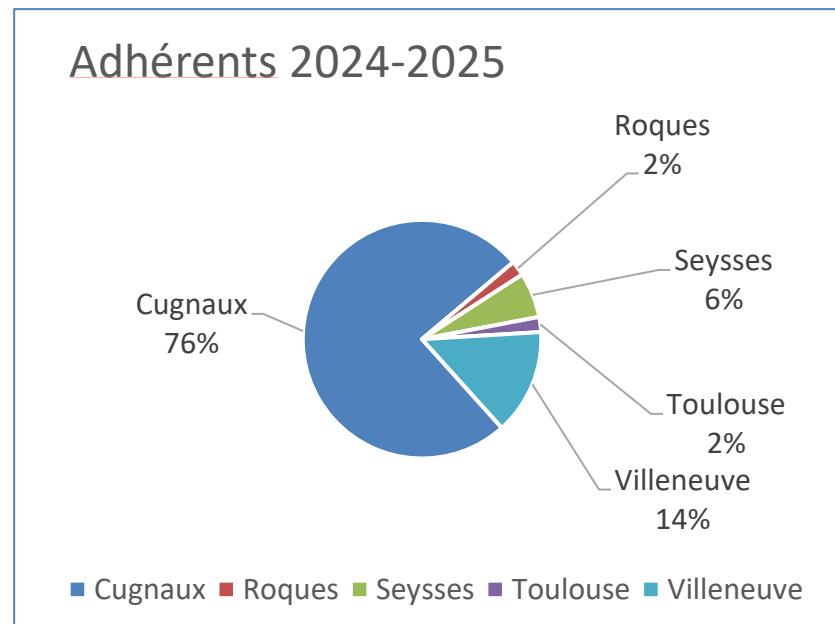
- 1 Rapport moral et vote
- 2 Rapport financier et vote
- 3 Perspectives 2026
- 4 Election du nouveau CA
- 5 Convivialité

La séance est ouverte par Michel BLANC, président.

1 Rapport moral et vote

1.1 Point sur les adhérents :

49 cotisants en 2025 (et un Vivier de 602 ex-adhérents, dont 269 avec mail).



1.2 Participation aux CCSPL du SIVOM SAGE :

La présence à ces instances est indispensable pour les présents car c'est le seul moyen d'obtenir des informations sur les choix qui déterminent le prix de l'eau et des moyens affectés à son traitement, ainsi qu'assurer un suivi sanitaire satisfaisant.

CCSPL de Toulouse Métropole :

EP-Toulouse Métropole	tarif été	tarif hiver
Total EP (€TTC/m³ /an)	2,23	1,36
EU-Toulouse Métropole	tarif été	tarif hiver
Total EU (€TTC/m³ /an)	2,15	1,16
Total EP+EU(€TTC/m³ /an)	4,37	2,51

- Une tarification saisonnière de l'eau TLSE Métropole a été mise en œuvre a/c 1er juin 2024 :
+ 42% pour les 5 mois d'été (juin à octobre) et - 30% pour les 7 mois d'hiver (novembre à mai).

Revendication asso :

Les premiers m³ gratuits, puis progressif en fonction de la consommation
 ➔ pb dans les copro dépourvues de compteurs individuels

CCSPL de la SPL du SIVOM SAGE :

Exemple pour Zone A (Eaunes, Frouzins, Labarthe-sur-Lèze, Le Vernet, Pins-Justaret, Pinsaguel, Portet-sur-Garonne, Roques, Roquettes, Saubens, Seysses, Villate) :

Eau potable (€ TTC / m ³) :	Assainissement (€ TTC / m ³) :
<ul style="list-style-type: none"> de 0 à 20m³ Gratuit de 21 à 299 m³ 1,68 € de 300 à 499 m³ 1,88 € de 500 à 999 m³ 1,99 € de 1000 à 5000 m³..... 2,11 € > 5000 m³..... 2,24 € 	<ul style="list-style-type: none"> de 0 à 20m³ Gratuit de 21 à 299 m³ 2,10 € de 300 à 499 m³ 2,35 € de 500 à 999 m³ 2,49 € de 1000 à 5000 m³..... 2,64 € > 5000 m³..... 2,80 €
Redevances organismes :	<ul style="list-style-type: none"> Conso 0,34 € Performance 0,07 € Prélèvt ressource 0,11 €

Tableau comparatif entre les différentes communes du périmètre de l'asso :

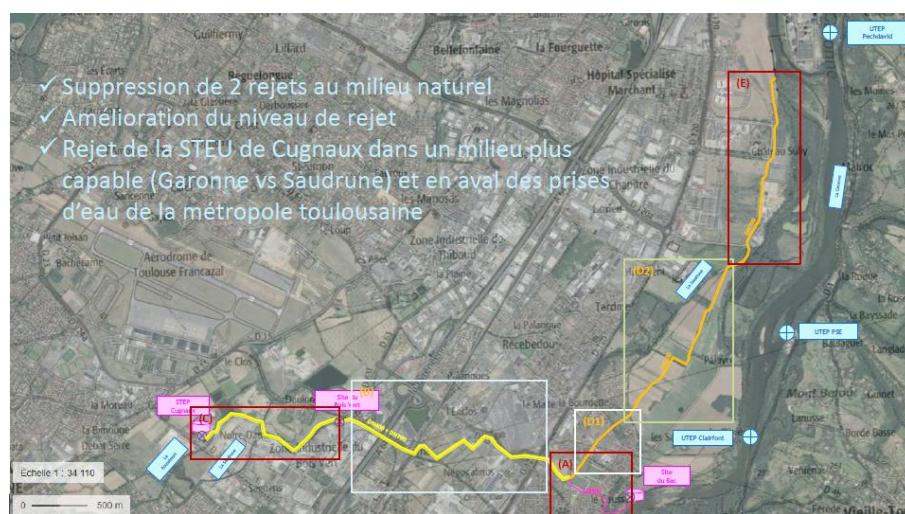
(€TTC/m ³ /an)	Eaunes, Frouzins, Labarthe-sur-Lèze, Le Vernet, Pins-Justaret, Pinsaguel, Portet-sur-Garonne, Roques, Roquettes, Saubens, Seysses, Villate	Noé (protocole de lissage progressif)	Mauzac (harmonisation lissage sur 10 ans)	Labastidette, Lamasquière, Lavernose-Lacasse, Le Fauga, Saint-Clar-de-Rivière, Saint-Hilaire et Venerque	Capens, Longages	Cugnaux, Villeneuve (Toulouse Métropole)	
						été	hiver
Eau potable	2,19	1,48	1,45	-	-	2,23	1,36
Assainissement	2,22	1,99	-	2,22	1,88	2,15	1,16
Total	4,41	3,47	-	-	-	4,38	2,52

1.3 Présentation du raccordement des eaux usées Portet - Cugnaux :

Rappel : il permet le transfert des effluents des stations d'épuration de Portet-sur-Garonne (Bac et Bois Vert) vers la station d'épuration de Cugnaux, avec rejet en Garonne des eaux traitées, à l'aval des prises d'eau potable de Clairfont, 2 stations d'épuration et d'un poste de refoulement ont été supprimés.

Les objectifs : optimiser les infrastructures d'assainissement existantes, anticiper les importantes évolutions démographiques, répondre aux exigences de qualité, réglementaires et normatives, supprimer rejets dans la Saône en amont des prises d'eau métropole, supprimer des ouvrages obsolètes et en zone inondable.

Ce projet en 4 volets comporte la réalisation de réseaux de transfert des effluents Bac et Bois vert → Cugnaux, la construction d'une canalisation de rejet des effluents Cugnaux → Garonne, l'extension future de station d'épuration de Cugnaux 71 000 EH → 126 000 EH, la suppression des stations d'épuration Bac (12 000 EH) et Bois Vert (2 000 EH)



Avancement :

- Aléas liés à la traversée de voie ferrée, de zones vertes, aux réseaux traversés
- Fin prévue des travaux décalée au 1er trim 2027

1.4 Organisation d'une réunion publique

Organisée par « La Goutte d'Eau » en association avec « Cugnaux en Transition », avec mise à disposition gracieuse par la Mairie de Cugnaux de la salle Camus et des moyens techniques.

Thème : " L'eau en Haute Garonne ...ça coule de source ? ».

4 spécialistes venus présenter et échanger sur les enjeux autour des thèmes :

- Disponibilité de l'EAU
- Traitement des nouveaux polluants

David Salas Y Melia, chercheur climatologue au Centre National de Recherches Météorologiques (Météo-France, CNRS), Jean-Luc Scharffe, adjoint au directeur de la Délégation Territoriale Garonne et Rivières d'Occitanie, Christophe Delahaye, Directeur Général des Services du SIVOM SAGE Cécile Stratonovitch, médecin, membre du CA de l'asso « Alerte des Médecins sur les Pesticides »

Bilan :

- Plus de 100 personnes présentes, y compris des élus
- Des présentations de qualité
- Des débats fructueux

1.5 Lettre au Président du SIVOM-SAGE

Questions :

- Quelle est la situation au regard du risque CVM (chlorure de vinyle monomère) ?
- Quelles mesures concernant les PFAS ?
- Information aux usagers sur la qualité de l'eau potable ?
- Impact des gravières sur la qualité de l'eau potable ?

Réponses :

Des réponses détaillées ont été apportées, hormis :

- le métrage résiduel de conduites d'eau potable en PVC sur Cugnaux, Villeneuve Tolosane, Frouzins et Seysses (le rapport 2023 annonce un taux global d'environ 40 à 45%)
- les mesures en CVM réalisées

1.6 Participation de l'asso à des colloques et expositions sur l'eau

L'association se tient régulièrement informée et participe activement à des expositions, séminaires, colloques et conférences sur le thème de l'eau.

Exposition « Panique phréatique ? » mêlant arts et science le 28 mai 2025 à Saverdun :

Présentée par une équipe scientifique NAPALAIR

Thème : impact gravières sur l'eau souterraine en basse Ariège, incidence sur l'eau potable de Toulouse

Idée d'animation : Récupérer le support de présentation de l'expo en prévision d'une expo locale

Séminaire "Eau Potable et santé" 15 sept 2025 au Conseil Départemental :

Organisé par France Nature Environnement FNE, participation Générations futures, INRAe, CoDev

Thème : Qualité de l'eau potable

Sujets abordés : Pollution des eaux par les pesticides dans le Gers, microplastiques dans l'eau potable, contamination de l'EP par les pesticides et les PFAS, protection des captages, perspectives préservation de la qualité de l'eau potable.

Conférences-débat Futurapolis Planète les 14 et 15 sept à Toulouse School of Economics :

Organisé par Le Point Evénements

Thèmes :

- Au bon endroit, au bon moment : comment faire pour que l'eau ne manque pas
- Que d'eau, jusqu'à quand ? La Garonne et Toulouse en danger de mort hydrique ?

1.7 Stand forum des associations :

Notre présence sur le stand et sur les marchés nous permet de présenter l'association, d'informer les usagers ainsi que de recueillir leurs difficultés. Ceci souligne le rôle de médiation de l'association.

A signaler qu'en 2025, il n'y a pas eu de plainte des consommateurs pour surfacturation (fuite réseau privé).

→ lié à la mise en place de télé-relevés ? (surveillance conso eau potable)

Rappel : selon les dossiers instruits, notre association peut exercer, auprès de ses adhérents qui le souhaitent, un rôle de médiation vis-à-vis de Toulouse Métropole et du SIVOM SAGE, s'agissant de litiges de facturation, de problématiques de fuites d'eau ou de qualité etc.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

2 Rapport financier et vote :

Le trésorier présente le bilan financier :

- dépenses 704.74 € (assurance MAIF, frais bancaires, envoi de courriers, papeterie, imprimeur banderole, charges exceptionnelles, conférence-débat du 29/11, publicité, relations publiques, cotisation Eau Secours 31, collation AG, câble vidéoprojecteur,)
- recettes 281,00 € (cotisations et dons)
- solde compte bancaire : 1960.46 €
- solde livret : 9108.45 €

Depuis début 2023, la banque prélève mensuellement des frais de tenue de compte (73.20 € pour 2025).

L'essentiel du montant des fonds de l'association datent d'une époque où le nombre d'adhérents était important (+ de 500), avec des actions impactantes à gérer. Pour autant, ces fonds sont nécessaires au cas où il serait nécessaire d'ester en justice et faire face aux frais d'avocat, souvent élevés, ou de contribuer aux actions de défense des usagers. Par ailleurs, ils ont permis de couvrir les frais pour l'organisation de la réunion publique du 29/11/2024, pris en charge par moitié avec l'association « Cugnaux en Transition ». A signaler que, bien qu'elle n'y était pas tenue, la Mairie a accepté de mettre à disposition gracieusement la salle Albert Camus et les moyens techniques pour cette manifestation.

Utilisation potentielle des fonds :

- actions en justice
- contribution aux actions de défense des usagers
- projets (ex : recyclage des eaux grises)
- manifestations (ex : conférence-débat 29/11/2024)
- reprographie tracts
- réalisation banderole
- cocktail -lunch

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

3 Perspectives 2026

3.1 Ressource en eau :

- Amélioration qualité de l'eau : vigilance de l'Association des Usagers vis à vis des SPLs
- Disponibilité de la ressource : quantité d'eau disponible, changements climatiques, incidence de l'agriculture intensive, nouvelles pratiques agricoles, nécessité rétention de l'eau pour alimenter les nappes...
- Accompagnement associatif : poursuite des contacts avec les Assos dénonçant la perturbation de l'écoulement des nappes et la pollution par enfouissement de déchets de démolition dans les gravières près de Saverdun
- Moyens d'action :
 - L'asso reste très vigilante lors des réunions des SPL et intervient dès que nécessaire
 - Partage d'information le plus large possible, relayé par le site internet

3.2 Exposition :

Exposition «Gravières en basse Ariège» par l'association «La Goutte d'Eau» sur la base du support Napalair.

3.4 Avenir de l'association

En raison du remplacement du fournisseur d'eau potable (le Sivom-SAGe) par Toulouse Métropole pour la ville de Cugnaux à partir de 2027, l'association doit se reconfigurer. En effet, sa raison d'être porte essentiellement sur tous les sujets ayant trait à l'eau potable (participation active aux instances locales, information du public, actions sur le terrain...). Or 76% des adhérents sont cugnalais. Il est donc important d'étudier la forme que prendra notre association à l'avenir.

Le débat en séance a fait émerger différentes pistes mais n'a pas permis de dégager un consensus. L'année 2025-26 sera mise à profit pour définir les nouvelles lignes, et représente donc une année de transition.

A signaler qu'une communication a été adressée à des personnes non cugnalaises ayant déjà adhéré (71 mails et 141 courriers postaux) afin de recueillir les éventuels nouveaux candidats à l'élection du bureau. Elle n'a recueilli aucun retour.

4 Election du nouveau CA

Le conseil d'administration démissionne. Les nouveaux membres qui se présentent au CA sont : Michel Blanc, André Rodrigues, Robert Cazala, Marie Graciet, Arlette Gineste, Georges Bordenave, Philippe Fleygnac.

L'AG vote à l'unanimité pour cette liste.

L'Assemblée Générale se termine à 22h30.

